

TENNIS CLUB DE BOUILLY – fiche d'adhésion JEUNE saison 2023/2024

Seules les inscriptions accompagnées des éléments suivants pourront être validées

- la présente fiche d'inscription complètement remplie et signée
- votre règlement (bons CAF acceptés et toujours la possibilité de régler en plusieurs fois (indiquer au dos de vos chèques le mois d'encaissement))

Nom, Prénom :

Nom et prénom d'un parent/responsable légal

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél domicile : Tél portable :

Autre tel (préciser) :

E-Mail :

SANTÉ

Je prends connaissance du questionnaire de santé avec mon enfant

- J'ai répondu « non » à l'ensemble des questions
- J'ai répondu « oui » à au moins une question et je fournis un certificat médical de moins de 6 mois

| CADRE RESERVE AU CLUB (Ne pas compléter) | | | | | | | |
|--|--|-----------------------------|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| | Cotisations club + accès terrains extérieurs + licence | | Cotisations club + accès terrains extérieurs + licence + cours | | | | Accès Halle |
| | LOISIR | COMPETITION Par équipe | Mini Tennis | COURS 1h | COURS 1H15 | COURS 1H30 | |
| JEUNE - 6 ans | 40 <input type="checkbox"/> | | 125 <input type="checkbox"/> | | | | |
| JEUNE 7-18 ans | 50 <input type="checkbox"/> | 75 <input type="checkbox"/> | | 135 <input type="checkbox"/> | 165 <input type="checkbox"/> | 195 <input type="checkbox"/> | 60 <input type="checkbox"/> |
| Paiement reçu : | | | | | | | |
| Licence FFT <input type="checkbox"/> | | | | | | | |
| Badge <input type="checkbox"/> | | | | | | | |

TENNIS CLUB DE BOUILLY – fiche d'adhésion JEUNE saison 2023/2024

Le soussigné Mr/Mme.....
Exerçant l'autorité parentale sur

- Reconnais que l'adhésion de mon enfant au Club entraîne l'acceptation par celui-ci du règlement intérieur du Club et des règlements de la FFT, et en avoir informé mon enfant ;
- Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et en avoir informé mon enfant, et reconnait avoir été informé des garanties d'assurances proposées avec la licence FFT, et de leurs modalités de souscription ;
- Reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de faire bénéficier mon enfant d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel ;
- Atteste avoir lu le questionnaire de santé avec mon enfant
- Autorise le Club, pour sa promotion, sa communication interne et/ou externe, ou pour la promotion du tennis, à capter et à utiliser sur le territoire français (Corse et DOM-COM compris), au titre de la saison sportive 2018/2019, l'image et/ou le nom, et/ou le prénom et/ou la voix de mon enfant, et cela sur tout type de support (notamment mais non limitativement sur tout support digital, tel que le site Internet du Club, etc., et/ou sur tout support papier, tels que des newsletters ou des affiches, etc.).

L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis (dont des organes déconcentrés ligues et comité départemental). Par conséquent le Club, le Comité, la Ligue et la FFT pourront être amenés, à utiliser les données personnelles (notamment l'adresse électronique communiquée par le membre), pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de tout courrier, sollicité ou non, électronique ou non, liés à la gestion des services attachés à l'adhésion au club et/ou à l'acquisition de la licence FFT, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres de l'association etc.) à cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club, le Comité, la Ligue et la FFT.

Sous réserve de votre accord, le Club, le Comité, la Ligue et la FFT pourront éventuellement utiliser ces données à toutes autres fins (notamment tout courrier non sollicité, électronique ou non, ne concernant pas directement l'organisation de l'activité fédérale et comprenant les informations relatives à la billetterie des Internationaux de France de Roland Garros et/ou des BNP Paribas Masters, les invitations pour les ventes exceptionnelles de la Boutique Roland Garros etc ...) et les transférer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles et de celles de votre enfant. Vous pouvez également demander la limitation du traitement portant sur vos données personnelles ou sur celles de votre enfant. Vous pouvez enfin, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant vous ou votre enfant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité et/ou d'une preuve d'autorité valides, exercer vos droits en contactant le représentant du Club ou en contactant le Délégué à la Protection des Données de la FFT (Tél. : 01 47 43 52 03 – Courriel : dpo@fft.fr). Vous bénéficiez du droit de retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données personnelles ou de celles de votre enfant, en faisant une demande en ce sens auprès du représentant du Club ou auprès du Délégué à la Protection des Données de la FFT. Le retrait de votre consentement ne porte pas atteinte à la licéité du traitement de vos données et de celles de votre enfant, fondé sur votre consentement, effectué avant le retrait de celui-ci.

Si, pour le cas où vous y auriez consenti en cochant la case correspondante, vous ne souhaitez plus recevoir les actualités et offres de la FFT, vous avez également la faculté de modifier votre choix en contactant la FFT dans les conditions évoquées plus haut. Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr). Enfin, nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire (<https://conso.bloctel.fr/>).

Consentement (obligatoire)

- En cochant la case ci-contre, je déclare exercer l'autorité parentale vis-à-vis de mon enfant, et j'autorise le traitement de ses données personnelles ainsi que des miennes par le Club, la FFT, la Ligue et le Comité Départemental, aux fins de la gestion de son adhésion au Club.

Autorisations

- Je souhaite être informé des dates d'ouverture prioritaire pour les licenciés de la billetterie Roland-Garros et Rolex Paris Masters, des actualités, offres et services de la FFT ;
- Je souhaite être informé des offres des partenaires sélectionnés de la FFT.

J'atteste par ma signature avoir lu, compris et accepté les termes et conditions ci-dessus.

Date :

Signature du représentant légal :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphones : Domicile : Portable :

Bureau :

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné autorise les enseignants, accompagnateurs ou dirigeants à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisation) sur mon fils, ma fille, Sous réserve d'en être informé dans les plus bref délais.

Date : Signature :

AUTORISATION DE DEPLACEMENTS

Je soussigné autorise mon fils, ma fille à participer aux sorties (matches par équipe, Roland Garros) organisées par le TCB, pendant la durée de l'année sportive (1^{er} septembre => 30 août).

Je donne mon accord pour le moyen de transport retenu pour les déplacements organisés par le Tennis Club de Bouilly

Date : Signature :



Les parents doivent accompagner les enfants jusque dans l'enceinte du club et s'assurer, avant de partir, que l'enseignant est présent.

A la fin du cours, l'enseignant ne doit pas laisser les enfants quitter l'enceinte du club sans avoir constaté la présence d'un parent autorisé (sauf s'il y a un accord entre les parents et l'enseignant).

En cas de retard important des parents, les enfants doivent attendre sur les courts du Tennis extérieurs ou dans la halle sportive

Pour cela, connaître et respecter les horaires des séances.



Mode de déplacement de votre enfant (en voiture avec ses parents, en bus, vélo ou autres) :



Si l'enfant se déplace seul, merci de me remplir cette autorisation :

Je soussigné autorise mon fils, ma fille à se rendre au cours de tennis seul, et d'en repartir seul.

Fait-le Signature :



Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents, sauf pendant le temps réel des cours, les enfants étant alors sous la responsabilité de l'enseignant.



Merci de prévenir l'enseignant ou le club si les enfants ne peuvent pas assister au cours de tennis et surtout de son état de santé (asthme, problème affectif etc....)



la tenue d'un survêtement ou short avec poches pour mettre des balles de tennis et d'une casquette (en cas de soleil) sont nécessaires pour la pratique du tennis et se munir d'une bouteille d'eau.



Après une blessure ou maladie longue, un certificat de reprise d'activité physique sera demandé.